RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 12 MARS 1978

5e Circonscription CHALON-SUR-SAONE - LOUHANS

Centre National des Indépendants et Paysans

continuateur de la Politique d'Antoine PINAY

Electrices, Electeurs,

Voici que, d'une façon plus impérative et plus angoissante encore qu'en 1973, nous nous trouvons face à un dilemme : celui de décider les conditions d'un changement - nécessaire et urgent - de Société et c'est ce qui a motivé ma candidature.

Le C. N. I. P., qui m'a donné son investiture, est parfaitement conscient de ce qu'un manque de renouvellement politique peut faire basculer le pays - selon l'option du programme commun présenté par les partis de gauche - dans une aventure qui risquerait d'être durable en conséquences catastrophiques,

— **par rapport à la liberté, à toutes les libertés,**

— **par rapport à l'évolution économique,**

— **par rapport à la notoriété et à l'influence de la France dans le monde.**

Considérant, avec une majorité de Français, que la seule voie sage et efficace est celle dictée par le Président de la République, je déclare opter sans réserve pour le programme qu'il a défini, et plus particulièrement en son appel de VERDUN-SUR-LE-DOUBS.

Notre Circonscription est évidemment fort mal découpée, urbaine à 50 %, rurale pour l'autre moitié, sans affinité entre ces deux catégories.

Les problèmes urbains - de CHALON pour la plus grande part - sont accaparés par une Municipalité Socialo-Communiste en place et, en ce qui les concerne, le rôle du Député se trouve réduit à son travail administratif et législatif ; mais les problèmes ruraux requièrent toute sa sollicitude, et c'est en ce domaine que je me suis organisé pour apporter à la population bressane - au sein de laquelle mes racines familiales sont profondément implantées - l'ensemble des services qu'elle peut attendre de qui . . .

— **connait ses soucis, ses difficultés, ses aspirations,**

— **a acquis les possibilités de toucher, de façon judicieuse et effective, les responsables nationaux,**

— **et saura répercuter, en bonne place et à bon escient, des espérances qu'il partage en sa qualité de pur bressan de fait et de cœur.**

Patron depuis 10 ans, d'une petite entreprise à caractère mi-industriel, mi-artisanal, je connais particulièrement les problèmes des entrepreneurs, dont l'action - nécessaire au maintien de la progression économique de la France - ne peut se développer utilement que dans un climat de liberté et hors du carcan administratif annoncé par la gauche marxiste.

. . . / . . .

. . . / . . .

C'est parce que je connais, au même titre, les problèmes du monde du travail que j'ai demandé à mon ami, François FERRANDO, d'être mon éventuel suppléant : ouvrier, volontairement non engagé politiquement, volontairement non syndiqué, il a pour idéal la défense des salariés des entreprises libres et des travailleurs libres, lesquels ont compris que la sécurité de l'emploi dans une entreprise libre et florissante les rend différents des employés de la fonction publique qui "*bénéficient de leurs droits*" **ALORS QU'ILS ONT CONSCIENCE, EUX, DE LES CRÉER PAR LEUR PARTICIPATION.** Car il est certain qu'il faut garantir le droit au travail à tous ceux qui n'ont que cette ressource pour subsister et prospérer (la revalorisation du travail manuel, à l'ordre du jour, vient de mettre fin à un vrai manque de justice en ce domaine), compte tenu de ce que le salarié, nonobstant son âge ou sa qualification, doit demeurer libre du choix de son employeur, comme de son appartenance à une idéologie tant politique que syndicale (et plus encore depuis que le syndicalisme a été totalement politisé).

La résorption du nombre de "*vrais*" chômeurs ne saurait sainement reposer sur la création d'emplois inutiles - ruineux pour le Pays - mais essentiellement sur la prospérité des entreprises et particulièrement des P. M. E.

Telles sont les idées qui m'animent et au nom desquelles je me présente devant vous, que je m'engage à défendre avec toute l'énergie qu'on se plaît à me reconnaître, avec le sens du devoir que j'ai acquis des traditions familiales dont j'ai été imprégné, à partir de l'expérience que j'ai pu acquérir par la pratique de mes activités professionnelles.

Je fais donc appel à tous ceux qui optent pour toutes les libertés :

celle de travailler à sa convenance ;

celle de posséder son bien, petit ou moyen ;

celle de penser et de s'exprimer en toute occasion ;

celle d'élever sa famille à son gré et d'éduquer ses enfants selon ses convictions profondes avec des avantages égaux,

de vivre LIBRE,

LIBRE bressan,

LIBRE français

et fier de l'être !

VOTEZ pour une évolution raisonnée.

VOTEZ au centre.



CANDIDAT :

Michel MILLET

Chef d'Entreprise

Suppléant :

François FERRANDO

Ouvrier

Vu, le Candidat.

Imp. G. Serrand - Louhans